

31 jan 2020 -10:18

L'Institut se réjouit de l'extension de la loi Genre

Bruxelles, le 31 janvier 2020 – L'Institut se félicite de l'extension de la Loi Genre. Mais il tire également la sonnette d'alarme quant à son application dans la pratique.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est, entre autres, responsable du suivi des signalements concernant les discriminations fondées sur le genre. Cette compétence est désormais considérablement élargie pour inclure les critères de paternité, de co-maternité, d'allaitement, d'adoption et de procréation médicalement assistée. Les caractéristiques sexuelles font également partie des nouveaux critères, en plus de l'identité et de l'expression de genre. Toute personne victime d'une discrimination sur la base de l'un de ces critères après l'entrée en vigueur de la modification législative peut contacter l'Institut. Ceci de façon gratuite et en toute confidentialité pour obtenir des informations et un soutien juridique.

« Nous sommes très heureux de l'extension de notre compétence et souhaitons remercier explicitement tout-e-s celles et ceux qui ont porté cette initiative », explique le directeur Michel Pasteel. « Cette extension interdit toute forme de discussion concernant le fait d'avoir des enfants, quelle que soit la façon dont vous avez des enfants, et donc également dans le cas d'une adoption ou d'une fécondation in vitro. Mais au cours des cinq dernières années, le nombre de signalements adressés à l'Institut a plus que doublé, alors que les ressources qui lui sont allouées pour cette mission spécifique n'ont pas augmenté. L'Institut veut pouvoir accorder à chaque signalement l'attention qu'il mérite. Grâce à ces compétences supplémentaires, l'Institut espère que le prochain gouvernement adaptera ses ressources en conséquence. »

Contact presse

Véronique De Baets : 0479/25.04.41

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah
Contact de presse
+32 2 233 52 82
komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be